CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E36739** **VALABLE JUSQU'AU** **01/04/2027**

ÉDITÉ LE 18/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Raison sociale : MEGEVAND SAS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/10/1973

Capital : 200 000

226 RUE DU JURA
Z.A DE L'OCTOGONE
NEYDENS
74160 NEYDENS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON LES BAINS 788242667

Siret : 788 242 667 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8400142

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000 / 002165522/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000 / 002165522/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/03/2026

Entreprise en redressement judiciaire

Téléphone : 04 50 49 11 76 **Fax :**

Portable : 06 07 76 79 21

Responsabilité légale :
MEGEVAND THIERRY PRÉSIDENT / SERARL AJ MEYNET ET ASSOCIES MEYNET ET ASSOCIES ADMINISTRATEU...

Site Internet : www.megevand-btp.com

E-mail : th.megevand@megevand-btp.com

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 244 805 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure)	18	03/04/2024
2141	Transformation en maçonnerie		04/02/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/11/2026 09:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.